

Ligue Nord - Pas de Calais - Picardie de Char à Voile



Projet de Compte rendu d'assemblée générale 2015

Le 26/03/2016

Maison départementale du sport de Wimille

Présents :

Alain Magnin (président); Jean Stoclin (vice président); Freddy Verhaege (trésorier); Alain Maekelberghe (secrétaire) ; Daniel Wasselin (Responsable de la commission sportive); Jean-Claude Bouville; Marc Tiberghien (Président comité Pas de Calais); Thierry Picque (ETR et Président du comité Nord) ; Jean-Claude Dessenne (Médecin de la ligue) ; Vincent Deryckere ; Paul Deryckere ; Nathalie Devigne ; Hubert Queval Michèle MELIN (CROS NPDC) ; Robert Hairion (CDOS 62)

Excusés :

Christophe Roger (Président FFCV) ; Didier Devin ; Pierre Giret (secrétaire adjoint) ; Bruno Pickowiack (CDOS 62) ; Helene Parra (Conseil Régional NPDC) ; André Bouvet (DRJSCS NPDC) ; Frederic Vaillandet ; Guy Lepinay ; Pierre Pruvost (trésorier adjoint) ; Mr le président du Conseil régional NPDCP ; Mr le président du Département du nord ; Mr le président du Département du Pas de calais ; Mr le président du département de la Somme ; Mr le président du CROS Picardie ; Mr le président du CDOS du Nord ; Mr le président du CDOS de la Somme ; Mr le directeur de la DRJSCS de Lille ; Mr le directeur de la DDCCS du Nord ; Mr le directeur de la DDCCS du Pas de Calais ; Mr le directeur de la DDCCS de la Somme ; monsieur le maire de Wimille.

Représentés :

Mer et rencontres, Europlage

Le président de la ligue ouvre l'assemblée générale en remerciant l'ensemble des personnes qui sont présentes et nous énonce les personnes qui se sont excusées.

Les clubs ou structures qui ne sont pas à jour de leur cotisation ligue ne peuvent pas participer aux votes « voir les voix en rouge dans le fichier joints »

Sur les 60 voix possibles, seules 53 sont représentatives.

Le total des voix représentées est de 33, le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer.

Président : Alain Magnin 8, rue Maurice Vincent 59240 Dunkerque
liguenpdcpccharavoile@gmail.com

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de l'AG 2014

Le président rappelle que le projet de CR est disponible sur le site de la ligue depuis juin 2015. Comme il n'a fait l'objet d'aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

- Rapport moral

Le président nous présente son rapport moral « voir pièce jointe »

Question sur l'AOT :

Devenir des frais d'inscriptions pour les mini4 et les promos juniors ?

La ligue est toujours à la recherche de la gratuité totale pour l'organisation des compétitions sur nos plages. Le ministre des sports a répondu à notre sollicitation et doit nous apporter une réponse.

Après échanges voici la décision prise en séance :

Dans la demande AOT demander systématiquement 1 véhicule pour le médecin et pour les pompiers « ceux-ci sont exclus de la redevance. Chaque organisateur demandera à la ligue un courrier du Président qui réclame la gratuité pour la compétition concernée.

Il est décidé de définir un nouveau mode de fonctionnement afin de ne plus avoir de frais d'inscription pour les mini4. Pour les promos, les courses comportant toujours des mineurs et des majeurs, la course ne peut bénéficier de l'appellation « catégorie mineur ».

Il nous faut provoquer une assemblée générale extraordinaire afin de modifier les règles financières des courses de mini4.

Tous les Présidents seront convoqués, s'ils ne sont pas présents ou représentés, le pouvoir sera donné au Président de la ligue.

La date retenue est le 11 MAI 2016 à 18h00 à Gravelines

- Bilan financier de l'année 2015

Présentation par le trésorier du bilan « voir pièce jointe »

Rappel des règles de cotisation des clubs et structures aux ligues et aux CD.

Pour la saison prochaine les pilotes dont les clubs ne sont pas à jour de leur cotisation ne pourront plus être classés en ligue et de fait participer aux sélections pour les championnats de France.

Le trésorier s'engage à fournir au WEBMASTER de la ligue cette information.

Celle-ci sera présente sur la page inscriptions de la ligue.

Le président apporte des précisions sur le budget spécifique du CFJ.

Il précise que ce fonctionnement s'appliquera de la même façon pour les clubs de la ligue qui organiseront des championnats de France dans les années à venir.(Demande de subvention exceptionnelle aux collectivités, avance de trésorerie)

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

- Prévisionnel 2016

Présentation par le trésorier du budget prévisionnel « voir pièce jointe »

L'augmentation du budget est liée au plan de développement de la Picardie et plus précisément du club « les voiles du Marquenterre ».

- Rapport d'activité et résultats sportifs

Bilan présenté à l'oral.

6 CQP pour la Somme

3 CQP pour le Pas de Calais

32 pointeurs pour le Nord

Les modalités d'inscriptions vont évoluer ainsi que le contenu des CQP

Il y a une réorganisation de la formation en cours « réorganisation entre la FFCV et la ligue »

Les précisions seront faites prochainement par la FFCV.

La FFCV reproche un manque de formation d'arbitre dans notre ligue et plus précisément l'absence de poursuite du cursus qui permet de devenir arbitre national.

Présentation des résultats sportifs de la ligue « voir pièce jointe »

Questions diverses

- Proposition de modification de la cotisation club à la ligue

La cotisation à la ligue est de 25€ depuis plusieurs années.

Il est proposé de réajuster la somme à 50€ pour les années à venir, soit à partir du 1^{er} janvier 2017.

La proposition qui est soumise au vote obtient l'unanimité moins 2 abstentions.

- Devenir des compétitions suite à la redevance pour les AOT

La question a été abordée lors du rapport moral.

- Modification du règlement des mini4 pour le CFJ

La fédération a décidé de pratiquer éventuellement le départ lancé pour les mini4 après les trois premières manches.

Cette pratique non conforme au règlement fédéral jusqu'à ce jour n'a jamais été pratiquée par nos pilotes, mais figure désormais dans les règles spéciales.

Le président de la ligue interpellera la FFCV pour demander à surseoir à cette décision jusqu'à l'année prochaine afin de ne pas pénaliser nos pilotes.

- Déclaration de notre médecin de ligue et médecin fédéral

Le médecin suite à des désaccords répétés avec la FFCV quitte son mandat de médecin fédéral élu.

En conséquence, l'ensemble des déclarations d'accidents corporels seront à adresser directement à l'assureur par le club organisateur sous un délai de 5 jours.

Un dictionnaire Medico Sport Santé qui contient 14 pages sur le char à voile va bientôt être édité. Ce dictionnaire rassemble la contribution de 35 Fédérations avec un objectif à terme de 60.

Intervention de Madame° Michèle Melin « CROS NPDC »

Madame Michèle Melin précise que le dictionnaire du sport sur ordonnance va prochainement être décliné dans les régions, et pas simplement de façon nationale.

Suite à la création de la nouvelle région, le pôle sport se trouvera à Amiens.

Un guide d'accompagnement au changement territorial est disponible si besoin.

Le report électif du CROS a été décidé suite à ces changements territoriaux.

Intervention de Monsieur° Robert Hairion « CDOS 62 »

Monsieur Robert Hairion nous rappelle l'opposition du CDOS à la facturation de l'AOT comme elle semble s'installer définitivement.

Un nouveau logiciel CASICO est mis en place pour le traitement des demandes de subvention.

Le président clôture l'Assemblée Générale à 12h30

Pièces jointes



Ordre du jour AG
2015 du 26 03 2016.1



Emmargement AG
2015 du 26 03 2016.1



AG 2015 du 26 03
2016.pdf